



Compte-rendu du CTSA du 6 juillet 2021



L'approbation du PV du CTSA du 12 mars est à l'ordre du jour mais le PV n'est pas terminé en raison de la maladie des deux personnels titulaires chargés de cette tâche, remplacés par deux personnes contractuelles dont l'une a été seule pendant 4 mois pour faire le travail de deux personnes.

I) Revalorisation indemnitaire :

La secrétaire générale nous informe que le Grenelle de l'éducation a acté pour les personnels administratifs, une requalification des postes (qui sera traité au cours de ce CTSA), et aussi une revalorisation indemnitaire. Il va y avoir un début de convergence indemnitaire entre toutes les académies de France et évidemment entre les 3 académies du Grand-Est.

L'augmentation sera surtout effective pour les catégories C et les personnels logés. Elle devrait être effective au 1^{er} janvier 2022.

Le SNETES demande si les personnels ITRF seront concernés par cette augmentation liée au Grenelle. Pour l'instant, ils ne sont pas concernés, ils auront une augmentation quand viendra le moment du groupe de concertation triennal pour réévaluer l'IFSE.

La FSU demande que l'harmonisation des indemnités des 3 académies du Grand-Est se fasse par le haut. C'est bien ce qui est prévu : en effet, une enveloppe indemnitaire envoyée par le ministère est prévue pour cette revalorisation.

II) Requalification des postes (voir document joint):

Pour les requalifications de postes, cette année, dans notre académie, il y a eu recrutement de 24 SAENES supplémentaires. Depuis 2015, presque toutes les requalifications de poste ont eu lieu en EPLE. Aussi pour la rentrée 2021, 9 postes sont requalifiés en EPLE et 15 en services académiques (voir document ci-joint). *Une petite correction à apporter : page deux lire un poste à la DRAJES et non un poste de gestionnaire de masse salariale vers le bas de la page.)*

Les délais étant très courts pour la rentrée, l'administration n'a pas eu le temps d'organiser un groupe de concertation avec les organisations syndicales pour flécher les postes à requalifier. Les postes privilégiés sont les postes de gestionnaires administratifs et financiers. Les postes requalifiés sont des postes vacants, après départ en retraite ou mutation pour la plupart.

Les postes requalifiés seront pourvus en priorité par des concours externes et internes. La FSU demande s'il n'y aura pas aussi des revalorisations de B en A. La secrétaire générale répond que

d'autres vagues de requalification suivront d'ici 2026 et que des groupes de concertation seront organisés pour choisir les postes à requalifier.

III) Implantation des postes dans les services académiques à la rentrée 2021 (voir document joint)

Un poste de cadre A à la DPE, chargé des procédures disciplinaires est transféré à la DRH.

Deux postes de catégorie A, l'un de chargé de mission, (autour du plan de relance), est créé auprès du secrétariat de région académique, et l'autre de chargé de projet auprès du secrétariat général d'académie (poste lié à l'évolution des politiques publiques). La FSU affirme que les postes au cabinet du Recteur et aux secrétariat généraux prolifèrent.

La direction fait remarquer que le ministère n'a pas donné d'emploi pour créer ces postes : ils sont financés par les 3 académies.

La FSU espère que la création du poste auprès du secrétariat de région académique nous permettra d'avoir enfin des PV des instances interacadémiques car nous n'en avons eu aucun depuis septembre 2021 malgré la tenue de plusieurs CT et CTS interacadémiques.

La secrétaire générale nous demande de voter sur la requalification de postes et l'implantation des postes dans les services académiques. La FSU demande s'il ne serait pas possible de scinder les deux car l'inflation constante des services du cabinet du Recteur et des Secrétariat Généraux alors qu'ailleurs des postes sont supprimés finit par agacer. La direction ne souhaite pas scinder les deux points, et affirme que les réserves de la FSU seront notées dans le PV.

Résultat du vote : 4 voix pour (3 FSU, un seul UNSA présent), deux abstentions (SNPTES car seuls les administratifs sont concernés par les requalifications). La CFDT n'est pas représentée.

La direction répond au SNPTES qui s'abstient que dans la filière ITRF, les catégories C sont moins nombreuses en pourcentage que dans la filière administrative, donc selon elle, le repyramidage n'est pas nécessaire au même point.

IV Questions diverses :

FSU :

- 1) *La FSU souhaiterait avoir un bilan chiffré du mouvement interne rectorat-DSDEN 54.*
Il n'est pas possible de répondre pour l'instant car les résultats du mouvement interne n'ont pas encore été publiés. Un groupe de concertation sur la mobilité de personnels, interne et externe au rectorat, aura lieu à la rentrée et le bilan sera donné à ce moment-là.
- 2) *Quand aura lieu le groupe de travail sur la restauration lié au regroupement rectorat-DSDEN54 sur le nouveau site ?*
Ce groupe de travail aura lieu à la rentrée.

SNPTES :

La plupart des questions ci-dessous sont portées par la FSU au niveau du CTA et ou CHSCTA

- 1) **Revalorisation IFSE pour les ITRF**
Avez-vous enfin connaissance de la date de parution de la circulaire ministérielle sur la revalorisation triennale de l'IFSE pour les personnels ITRF ?

Elle devrait paraître bientôt.

2) Gestion des carrières

Pour la bonne information des personnels, est-il prévu de publier les listes d'experts retenus pour l'examen des dossiers de TA et de LA ?

Non, il n'est pas prévu de donner les noms des experts retenus, il y a dans le collège d'experts des chefs d'établissement, des membres de l'administration, des IPR-IA, des chefs de division, des personnels administratifs et des représentants des corps concernés.

De même, est-ce qu'un bilan académique chiffré et genré est prévu? : ratios promouvables / dossiers déposés ; dossiers déposés / dossiers proposés ; proposés / promus ?!

Il y aura un bilan de mobilité académique à la rentrée.

Quel niveau d'information une candidate ou un candidat non retenu(e) à une LA ou un TA peut-elle(il) obtenir pour éventuellement améliorer son dossier et ses chances de promotion pour la prochaine campagne ? À qui doit-elle (il) s'adresser ?

L'administration peut donner des informations sur la rédaction du rapport d'activité.

3) Santé et sécurité au travail

Dans le cadre du Grenelle de l'éducation et suite à la publication de la feuille de route RH académique, le SNPTES demande que soit étudiée la question de la dégradation des conditions de travail liée à des surcharges de travail importantes, et une pression accrue dans certains services : (enquête CHSCT auprès des personnels, groupes de travail, ...) et qu'une réflexion soit menée pour en déterminer les causes et les moyens d'y remédier.

Cette question relève du CHSCT académique pas du CTSA pour l'administration.

4) Saurupt

Les agents d'entretien prennent leur service à 6 heures du matin et terminent à 14 heures. Les transports en commun ne fonctionnent pas de manière optimale à ces horaires et ces personnels n'ont souvent pas d'autre choix que de venir sur leur lieu de travail avec leur véhicule personnel. Auront-ils la possibilité d'accéder de manière prioritaire au parking, sachant que les riverains autour du bâtiment occupent encore les places à cet horaire matinal ?

Mr Delmet répond qu'un groupe de concertation a eu lieu pour la gestion des places de parking et que l'absence de transport en commun fait partie des critères pouvant permettre l'attribution des places de parking.

À quel emplacement le panneau d'affichage syndical est-il prévu sur le futur site ? Certainement près des ascenseurs ou près d'une des salles de formation au rez-de-chaussée.

5) Covid

On constate que le variant delta fait peser de lourdes incertitudes sur la rentrée. Quels scénarios sont envisagés dans les services académiques à partir 15 août 2021 (retour normal, télétravail covid, ...) ?

D'après la circulaire du 26 mai, la règle est l'alternance présentiel-distanciel jusqu'au 31 août.

La badgeuse sera-t-elle ré-activée dès la rentrée ?

Cela dépendra de la situation sanitaire et du protocole de rentrée que le ministère devrait envoyer vers la mi-juillet.